



Conseil de sécurité

Soixante-cinquième année

Provisoire

6397^e séance

Jeudi 14 octobre 2010, à 10 heures
New York

<i>Président :</i>	M. Rugunda	(Ouganda)
<i>Membres :</i>		
	Autriche	M. Ebner
	Bosnie-Herzégovine	M. Barbalić
	Brésil	M ^{me} Viotti
	Chine	M. Wang Min
	États-Unis d'Amérique	M ^{me} Rice
	Fédération de Russie	M. Churkin
	France	M. Araud
	Gabon	M. Issoze-Ngondet
	Japon	M. Kodama
	Liban	M. Salam
	Mexique	M. Heller
	Nigéria	M ^{me} Ogwu
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord . . .	Sir Mark Lyall Grant
	Turquie	M. Çorman

Ordre du jour

Mission du Conseil de sécurité

Exposé de la mission du Conseil de sécurité en Afrique (4-10 octobre 2010)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-506.

10-58085 (F)



Merci de recycler

La séance est ouverte à 10 h 15.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Mission du Conseil de sécurité

Exposé de la mission du Conseil de sécurité en Afrique (4-10 octobre 2010)

Le Président (*parle en anglais*) : Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour. Le Conseil se réunit conformément à l'accord auquel il est parvenu lors de ses consultations préalables.

À la présente séance, le Conseil entendra les exposés des trois ambassadeurs qui ont dirigé la mission du Conseil de sécurité en Afrique : moi-même tout d'abord, en ma qualité de Représentant permanent de l'Ouganda et de chef du volet Ouganda de la mission, puis S. E. M^{me} Susan Rice, Représentante permanente des États-Unis d'Amérique, et S. E. Sir Mark Lyall Grant, Représentant permanent du Royaume-Uni, qui ont dirigé ensemble le volet Soudan de la mission du Conseil de sécurité.

Je salue le retour des membres du Conseil et du Secrétariat qui ont pris part à la mission du Conseil en Afrique.

Je vais maintenant présenter un bref exposé sur cette mission en ma qualité de Représentant permanent de l'Ouganda.

Je tiens tout d'abord à remercier le Secrétariat, l'équipe du Conseil de sécurité et les autorités ougandaises d'avoir organisé la visite en Ouganda. La mission du Conseil est arrivée en Ouganda tard dans la nuit du mardi 5 octobre. Notre visite en Ouganda visait cinq objectifs : premièrement, réaffirmer l'appui du Conseil de sécurité à l'amélioration des relations entre les pays de la région et encourager ceux-ci à renforcer la coopération dans tous les domaines; deuxièmement, souligner l'appui du Conseil de sécurité à l'action contre les groupes armés dans la région, en particulier l'Armée de résistance du Seigneur; troisièmement, réaffirmer l'appui du Conseil de sécurité au Processus de paix de Djibouti et à la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM) pour la stabilisation de la Somalie; quatrièmement, souligner le ferme attachement du Conseil à la cause de la paix au Soudan, à l'application intégrale de l'Accord de paix

global et au succès de la négociation d'un accord de paix global et inclusif au Darfour; et cinquièmement, examiner l'importante contribution apportée par le Centre régional de services d'Entebbe aux activités des missions des Nations Unies dans la région.

Le matin du 6 octobre, les membres du Conseil se sont rendus sur la Base d'appui d'Entebbe. Ils ont été reçus par le Directeur de l'appui à la mission de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO), M. Paul Buades, qui leur a expliqué que les opérations avaient débuté à Entebbe en mai 2003 et que sa base était un centre de distribution et de stockage dont la fonction est d'appuyer les opérations de la MONUSCO dans la partie orientale de la République démocratique du Congo. Depuis lors, les services de fret et de passagers ont augmenté avec régularité, et en conséquence, des économies ont été réalisées.

Les membres du Conseil ont également été informés que la Base fournit un appui non seulement à la MONUSCO, mais aussi à l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour, à la Mission des Nations Unies en République centrafricaine et au Tchad (MINURCAT), au Bureau intégré des Nations Unies au Burundi, au Bureau d'appui des Nations Unies pour la consolidation de la paix en République centrafricaine et aux organismes des Nations Unies, y compris le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés. On compte parmi les autres parties prenantes le Centre régional de services et le Service régional des achats.

M. Buades a signalé que le Centre régional de services, en tant que composante de la stratégie globale d'appui aux missions, répond aux demandes émanant des États Membres et du terrain. Il a ajouté que ces demandes correspondaient à trois catégories : premièrement, la prestation plus rapide de services afin d'aider les missions d'appui à s'acquitter de leurs mandats; deuxièmement, l'amélioration qualitative des services fournis; et troisièmement, l'accroissement de l'efficacité et une utilisation plus rationnelle des ressources. Ce cadre permet de consolider les ressources d'une mission en vue d'améliorer la qualité et l'efficacité des services au niveau régional.

Les membres du Conseil ont également entendu des informations sur les services communs, à savoir les possibilités d'évacuation et de refuge pour les missions régionales; les points d'entrée du fret destiné aux

missions; les services d'aéronefs, de réception et d'inspection; la relève des contingents et les capacités de formation des pays fournisseurs de contingents.

À la suite de cette séance d'information, le Sous-Directeur de la Base a fait visiter la Base aux membres du Conseil. Ceux-ci ont pris note de l'appui logistique fourni aux opérations de maintien de la paix dans la région, ce qui favorise leur efficacité et leur rapidité d'action. Ils ont exprimé un vif intérêt pour les conséquences qu'entraînerait la fermeture potentielle de missions comme la MINURCAT.

Ensuite, les membres du Conseil ont rencontré le Président Yoweri Museveni, avec qui ils ont eu des discussions franches. De hauts responsables du Gouvernement ougandais ont également assisté à cette réunion.

Le Président Museveni a rappelé, à propos du Soudan, que l'Accord de paix global était un compromis auquel les parties étaient parvenues après des années de conflit, et qu'il s'imposait donc de l'appliquer dans son intégralité. Il importe, a-t-il souligné, de soutenir les efforts déployés par les parties pour garantir la tenue de référendums pacifiques, crédibles et rapides qui soient le reflet de la volonté des populations concernées au Soudan. Il s'est dit soulagé que, lors de la réunion de haut niveau sur le Soudan organisée par le Secrétaire général le 24 septembre à New York, les deux parties ont réaffirmé leur volonté de tenir les référendums dans les délais. Il a averti que toute tentative d'interrompre le processus pourrait entraîner une reprise des hostilités. Il a exhorté l'ONU à être proactive et à veiller à ce que le processus soit crédible afin de susciter le respect de tous et d'être conforme au rôle que l'ONU doit assumer en matière de prévention des conflits.

En ce qui concerne le rôle de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD), il a rappelé qu'en sa qualité de garant, parmi d'autres, de l'Accord de paix global, l'IGAD avait un rôle critique à jouer, et que son Président, le Premier Ministre éthiopien Meles Zenawi, assumait ce rôle au nom de cette organisation.

S'agissant de la Somalie, il a déclaré avoir bon espoir qu'il était possible d'y instaurer la sécurité et la stabilité si la communauté internationale fournissait au Gouvernement fédéral de transition et à l'AMISOM l'appui nécessaire pour qu'ils stabilisent le pays. L'Union africaine, a-t-il ajouté, continuera d'appuyer

le processus de paix de Djibouti, car il s'agit d'un processus politique convenu par le peuple somalien. Il a fait remarquer que la décision de l'Union africaine de déployer 20 000 soldats dans le cadre de l'AMISOM était une manifestation de la détermination du continent d'appuyer la paix et la stabilité en Somalie. Il a toutefois averti que le succès dépendrait de la disponibilité des ressources financières et du matériel nécessaires pour aider le Gouvernement fédéral de transition à stabiliser le pays, et que l'appui de la communauté internationale, et de l'ONU en particulier, était d'une importance critique.

Pour ce qui est de la coopération régionale, le Président Museveni a souligné qu'il importait de renforcer la coopération entre l'ONU, l'Union africaine et les organisations sous-régionales dans le domaine du maintien de la paix et de la sécurité. Il estime que chaque fois que l'ONU a travaillé en étroite coopération avec l'Union africaine, cela a donné de bons résultats. Il a cité l'exemple du Burundi, où l'ONU avait appuyé une initiative de paix prise à l'échelle régionale.

S'agissant de l'Armée de résistance du Seigneur (LRA), il s'est dit satisfait du niveau de coopération instauré entre les pays de la région pour faire face à la menace que ce mouvement représentait. Il s'est dit convaincu que la LRA ne représentait plus un problème à long terme puisque les pays de la région œuvraient désormais de concert à son règlement. Il a encore une fois appelé la communauté internationale, et l'ONU en particulier, à appuyer les efforts régionaux visant à mettre fin à la menace de la LRA.

S'agissant de la Base d'appui d'Entebbe, il a assuré le Conseil que l'Ouganda était disposé à continuer à accueillir et à appuyer les missions des Nations Unies dans la région.

En conclusion, je dirai que la mission du Conseil de sécurité en Ouganda a été utile et fructueuse. Les membres du Conseil ont eu l'occasion de s'entretenir avec le Président Museveni sur des questions d'intérêt pour la sécurité régionale et de constater directement le travail important réalisé à la Base d'appui d'Entebbe pour appuyer les missions des Nations Unies dans la région.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil.

Je donne maintenant la parole à S. E. M^{me} Susan Rice.

M^{me} Rice (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : J'ai eu l'honneur de diriger la partie de la visite au Sud-Soudan et de la codiriger avec l'Ambassadeur Lyall Grant à Khartoum.

Je tiens tout d'abord à remercier le Représentant spécial, M. Haile Menkerios, et son équipe qui, alors qu'ils avaient été prévenus très peu de temps auparavant, ont été en mesure de recevoir le Conseil et de nous aider d'une manière très efficace dans notre visite. Je veux également remercier le Secrétariat, l'ensemble du personnel de la Mission des Nations Unies au Soudan (MINUS) et le personnel du Service de sécurité des Nations Unies, ainsi que le Gouvernement du Sud-Soudan, d'avoir travaillé avec un tel acharnement pour assurer le succès de cette mission.

Notre visite avait pour objet de mettre en lumière le fait que le Conseil de sécurité est uni dans sa volonté de voir que les référendums sur l'autodétermination se déroulent conformément à l'Accord de paix global. Nous avons rappelé qu'il importe d'organiser les référendums en temps voulu, de garantir leur crédibilité et de respecter les résultats. Nous avons cherché à évaluer l'état des préparatifs des référendums ainsi que les résultats obtenus par la MINUS dans l'appui à la mise en œuvre de l'Accord de paix global. Nous avons rappelé qu'il convient d'accorder à la MINUS un accès total et sans entrave et avons souligné qu'il est essentiel de régler les questions humanitaires et de développement concernant le Sud-Soudan, indépendamment du résultat des référendums.

Lorsque nous sommes arrivés à Juba le 7 octobre, une foule de personnes attendait dans la rue à l'extérieur de l'aéroport pour accueillir le Conseil de sécurité, alors que nous nous rendions en voiture à notre rendez-vous avec le Président du Sud-Soudan, Salva Kiir. Au cours de cette rencontre, le Président Salva Kiir a informé les membres du Conseil que la population était prise par la fièvre du référendum. Il nous a affirmé que les attentes dans le Sud sont considérables et que l'attention de la population est fixée sur la date des référendums, le 9 janvier 2011. Le Président Kiir nous a également fait part de sa crainte que le Nord ne soit en train de se préparer à la guerre et de déplacer des contingents vers le sud. Il a déclaré que le Sud propose de créer une zone tampon administrée

par l'ONU et exempte de toute présence militaire s'étendant sur 10 miles au nord et au sud de la frontière. Le Président Kiir nous a également fait part de sa préoccupation s'agissant de la question non réglée de la délimitation des frontières, du retard pris dans la préparation du référendum dans l'Abyei et de la lente progression du processus de consultation et des négociations sur les questions post-référendaires relatives notamment au pétrole et au partage des richesses. Il a assuré les membres du Conseil que si le référendum dans le Sud prend du retard, le Sud n'adoptera pas de déclaration unilatérale d'indépendance, mais qu'il organisera plutôt son propre référendum dans le Sud et au sein des communautés de la diaspora vivant à l'étranger.

Plus tard dans la soirée du 7 octobre, nous avons été à une réception organisée par le Gouvernement du Sud-Soudan au cours de laquelle nous nous sommes entretenus avec le bureau chargé de l'organisation du référendum au Sud-Soudan, qui compte un président et quatre membres. Pendant la réception, nous avons également rencontré un échantillon de membres de la société civile dans le Sud, y compris l'archevêque de Juba, la coalition pour les organisations de la société civile de Juba, le Conseil islamique du Sud-Soudan et le Forum de la jeunesse du Sud-Soudan ainsi que des personnalités féminines. Ils ont fait référence au calendrier très serré jusqu'à la tenue des référendums et se sont dits préoccupés par le fait que la commission du référendum de l'Abyei n'a pas encore été formée. Une personne a déclaré que le Nord bat les tambours de la guerre. Ils ont demandé que la communauté internationale fasse pression et que des observateurs soient déployés sur le terrain pour superviser les référendums.

Le lendemain matin, le Conseil de sécurité a visité le centre de formation des forces de police de Rajaf, où le Sud-Soudan forme des forces de police civiles professionnelles. Ces forces de police, qui contribueront à assurer la sécurité pendant les référendums, ont montré les procédures à suivre pour les arrestations à haut risque, la protection des personnalités et la gestion des foules. De manière spectaculaire, le Sud a créé ce centre de toutes pièces, montrant ainsi sa volonté de renforcer les institutions. Le centre compte aujourd'hui 5 400 recrues, dont plus de 300 sont des femmes, et 6 000 recrues supplémentaires doivent commencer leur formation de base en novembre. Lorsque les membres du Conseil

leur ont demandé pourquoi elles avaient voulu rejoindre la police, un grand nombre des recrues ont répondu qu'elles l'avaient fait pour garantir la liberté et la sécurité de leur pays.

Nous avions prévu au cours de la dernière partie de notre voyage au Sud-Soudan de visiter la ville de Wau, dans le Bahr el Ghazal occidental, pour nous faire une idée de l'expérience vécue par les communautés du Sud à l'extérieur de Juba. Nous avions prévu de visiter une école et un dispensaire et de rencontrer des acteurs de la société civile. Malheureusement, l'avion de l'ONU qui devait nous emmener sur place a connu des problèmes mécaniques juste avant le décollage. Nous avons été chanceux, étant donné la nature du problème. Nous sommes cependant extrêmement reconnaissants au détachement hélicoptère russe de l'aéroport de Juba, qui nous a accueillis sur sa base et nous a clairement expliqué comment il vit et comment il opère, alors que nous étions en train de modifier notre programme. Nous sommes également reconnaissants à la MINUS, qui nous a fait un nouvel exposé approfondi dans l'après-midi. La MINUS nous a fait savoir que la Mission a renforcé sa présence aux échelons des États et des comtés et qu'elle travaille avec les autorités locales pour limiter les risques tout au long du processus référendaire.

Pour terminer, nous avons trouvé les habitants du Sud-Soudan à la fois pleins d'espoir et très anxieux. Le message que nous avons entendu à maintes reprises est qu'ils sont très attachés à la date des référendums, le 9 janvier, et qu'ils sont préoccupés, car ils craignent que leurs attentes ne soient pas satisfaites. Certains craignent également la reprise d'un conflit violent. La communauté internationale et le Conseil de sécurité doivent continuer d'appuyer fermement la mise en œuvre intégrale de l'Accord de paix global, et notamment la tenue en temps voulu de référendums pacifiques et le respect par toutes les parties des résultats de ces référendums.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie l'Ambassadrice Rice de son exposé. Je donne la parole à l'Ambassadeur Sir Mark Lyall Grant, qui va présenter un exposé au Conseil.

Sir Mark Lyall Grant (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je voudrais à présent donner à mes collègues des informations sur les réunions qu'a tenues la mission du Conseil de sécurité au Darfour.

Premièrement, je tiens à remercier M. Ibrahim Gambari, Représentant spécial conjoint pour l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD), mais également le personnel de la MINUAD et les membres de l'équipe de pays des Nations Unies d'avoir accueilli le Conseil et d'avoir appuyé notre visite. Je tiens également à remercier le Secrétariat du précieux appui qu'il nous a apporté tout au long de cette mission, en particulier au vu de la fluidité du programme au Darfour.

À son arrivée à Al-Fasher, dans le Darfour-Nord, le 7 octobre dernier, la mission du Conseil de sécurité a rencontré le Représentant spécial conjoint, M. Gambari, et les hauts responsables de la MINUAD, qui lui ont fait un exposé sur les conditions actuelles de sécurité, y compris l'accès insuffisant au Jebel Marra du fait des affrontements entre les forces gouvernementales et les forces rebelles, sur les activités de la Mission dans le domaine de la protection des civils et sur sa détermination à appuyer le processus de paix pour le Darfour piloté par l'Union africaine et l'Organisation des Nations Unies. Malheureusement, nous avons été informés ce même soir qu'un membre du personnel civil de la MINUAD avait été enlevé par des hommes armés à Al-Fasher. Il n'a pas encore été relâché.

Le lendemain matin, après une visite du camp géant de la MINUAD, nous avons rencontré des membres de l'équipe de pays des Nations Unies et des représentants des organisations non gouvernementales internationales. Lors de cette rencontre, ces représentants humanitaires ont fait part de leur profonde préoccupation face à l'insécurité actuelle au Darfour, aux restrictions à l'accès aux populations dans le besoin et aux attaques contre des soldats de la paix et des travailleurs humanitaires.

Nous avons par la suite rencontré le Gouverneur du Darfour-Nord. Il a déclaré que la situation, au plan de la sécurité et sur les plans politique et économique, s'était considérablement améliorée au Darfour. Il a souligné la détermination du Gouverneur soudanais à appuyer le développement au Darfour et le retour volontaire des réfugiés et des personnes déplacées, y compris par le biais de sa nouvelle stratégie sur le Darfour. Il a appelé la communauté internationale à mettre davantage de pression sur les groupes rebelles pour qu'ils rejoignent le processus de paix au Darfour et a critiqué l'inculpation du Président Al-Bashir par la Cour pénale internationale. En réaction, la mission du

Conseil de sécurité a exprimé sa préoccupation devant la flambée de violence au Darfour, le nombre de victimes civiles et les restrictions qui continuent d'être imposées à l'accès humanitaire. Nous avons également réitéré l'appui du Conseil de sécurité à la MINUAD et à son personnel et avons souligné l'appel lancé par le Conseil de sécurité au Gouvernement soudanais et à toutes les parties concernées pour qu'ils coopèrent avec la MINUAD. Nous avons exprimé l'appui du Conseil de sécurité au processus de paix dirigé par l'Union africaine et l'ONU et aux travaux du Médiateur en chef conjoint, M. Djibril Yipènè Bassolé, et nous avons vivement encouragé tous les groupes rebelles à adhérer au processus de paix de Doha sans conditions préalables et sans plus attendre. Les membres de la mission du Conseil de sécurité ont également souligné la nécessité de lutter contre l'impunité.

Au cours de la journée, nous avons visité le camp de déplacés d'Abu Shouk, près d'Al-Fasher, et nous avons rencontré séparément une délégation de personnes déplacées des camps d'Abu Shouk et d'Al Salam. La visite d'Abu Shouk, où nous avons pu nous rendre à pied au marché et nous entretenir un moment avec des personnes déplacées, nous a fait prendre conscience des réalités de la vie d'une personne déplacée. Nombre des personnes qu'ont rencontrées les membres du Conseil vivent dans des camps depuis six ou sept ans. Notre rencontre avec la délégation de personnes déplacées, qui a eu lieu à l'extérieur du centre de police de proximité de la MINUAD, à Abu Shouk, nous a permis de mieux comprendre les préoccupations des personnes déplacées en ce qui concerne la nourriture, l'appui médical et scolaire disponible dans les camps, mais également leur désir de retourner chez elles. De nombreuses personnes déplacées ont dit à la mission que c'était l'insécurité et le non respect de l'état de droit qui les empêchaient de retourner chez elles. Avant de partir à Khartoum, nous avons visité un dispensaire d'Al-Fasher qui fournit des services médicaux aux femmes et aux nouveau-nés et qui traite les victimes de violence sexuelle ou sexiste.

Pour terminer, nous sommes revenus avec de vives inquiétudes face à la situation en matière de sécurité au Darfour et son impact sur les civils, et aux restrictions qui continuent d'être imposées à l'accès de la MINUAD et des agents humanitaires. Nous sommes rentrés aussi plus que jamais convaincus de la nécessité que toutes les parties cessent immédiatement les hostilités et que tous les groupes rebelles rejoignent

sans tarder et sans conditions le processus de paix. C'est la seule manière de progresser vers un accord de paix global au Darfour.

Avec votre permission, Monsieur le Président, et en tant que codirigeant avec ma collègue des États-Unis de la visite de la mission du Conseil de sécurité à Khartoum, je vais à présent aborder les réunions que la mission a tenues dans cette ville.

Je tiens à remercier le Gouvernement soudanais d'avoir facilité notre visite. À Khartoum, la mission a rencontré le Vice-Président Taha, le Ministre des affaires étrangères, M. Karti, la Commission du référendum du Sud-Soudan, le Gouverneur du Nil Bleu, le Gouverneur adjoint du Kordofan méridional, des représentants sudistes dans le Nord, et des organisations non gouvernementales internationales. Nous étions accompagnés tout le long par le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Haile Menkerios, que nous remercions pour son appui et son leadership.

Au cours de nos réunions avec eux, le Vice-Président Taha et le Ministre des affaires étrangères Karti ont exprimé, tout comme l'avait fait le Vice-Président Kiir à Juba, un fort attachement à la mise en œuvre intégrale de l'Accord de paix global. Ils ont notamment reconnu la nécessité que le référendum se tienne dans les délais, de manière pacifique et crédible, et que ses résultats soient pleinement acceptés. La mission du Conseil de sécurité s'est félicitée de ces engagements et a réaffirmé la détermination du Conseil à appuyer les parties dans la mise en œuvre complète et rapide de l'Accord de paix global, qui demeure leur responsabilité.

Pendant ces réunions, la volonté de s'occuper des questions clefs de l'Accord de paix global encore en suspens, notamment l'Abyei et les arrangements post-référendaires sur la démarcation de la frontière, la citoyenneté et le partage des richesses, a été manifestée. Le Vice-Président Taha a affirmé que le règlement de ces questions était urgent, mais n'était pas une condition préalable à la tenue du référendum au Sud-Soudan.

Durant notre réunion avec la Commission du référendum du Sud-Soudan, son Président, M. Khalil Ibrahim, a évoqué les difficultés rencontrées dans la préparation du référendum du 9 janvier 2011. M. Ibrahim a présenté le calendrier des diverses étapes du processus, qui est manifestement très serré, et nous

a informés de l'état d'avancement de l'établissement des listes électorales et des bulletins de vote. Il nous a été indiqué que le processus d'inscription devait débiter le 14 novembre. La mission du Conseil de sécurité a souligné la nécessité d'un processus crédible et mené à bien dans les délais.

Au cours de leurs rencontres avec la mission du Conseil de sécurité, les représentants sudistes dans le Nord ont fait part de leurs inquiétudes quant à l'intégrité du processus référendaire et à la sécurité des Sud-Soudanais vivant à Khartoum et ailleurs dans le Nord.

Pendant notre visite à Khartoum, nous avons aussi eu la possibilité d'examiner plus en détail le processus de consultations populaires. Le Gouverneur du Nil Bleu et le Gouverneur adjoint du Kordofan méridional nous ont indiqué qu'ils espéraient que les consultations populaires transforment les relations avec Khartoum en un véritable partenariat. À cette réunion, ils nous a été dit que, même si cela était difficile, il était essentiel que ces processus soient menés à bien avant le référendum.

Avant de conclure, je tiens à rappeler que pendant notre visite à Khartoum, la question du Darfour a également été abordée. Durant leurs rencontres avec la mission du Conseil de sécurité, le Vice-Président Taha et le Ministre des affaires étrangères Karti ont affirmé que le Gouvernement soudanais était attaché à la paix et au développement au Darfour. Ils ont en outre souligné combien il importait que tous les groupes rebelles rejoignent le processus de paix immédiatement et sans conditions. Comme elle l'avait fait à Al-Fasher, la mission du Conseil de sécurité a réitéré notre préoccupation au sujet de la situation en matière de sécurité et des restrictions à l'accès de la MINUAD

et des agents humanitaires, et a réaffirmé que des progrès devaient être accomplis d'urgence dans le processus de paix piloté par l'Union africaine et l'ONU, auquel tous les groupes rebelles doivent adhérer sans délai et sans conditions.

La mission du Conseil de sécurité est revenue à New York convaincue de l'urgence des difficultés que rencontre le Soudan. À la lumière des réunions que nous avons eues tout au long de notre visite, nous comprenons mieux dorénavant ces difficultés et la volonté politique qui sera nécessaire pour les surmonter. Nous avons pris note du fort engagement des deux parties à mettre intégralement en œuvre l'Accord de paix global, notamment en organisant sans délai des référendums pacifiques et crédibles et en parvenant à un accord sur les arrangements post-référendaires. La mission du Conseil a accueilli avec satisfaction ces engagements et a souligné qu'il importait de les concrétiser.

Le Conseil de sécurité continuera de suivre ces questions avec une extrême attention au cours des mois à venir.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie l'Ambassadeur Lyall Grant de son exposé.

Au nom du Conseil, je tiens à remercier tous les membres du Conseil de sécurité et du Secrétariat qui ont participé à la mission pour la manière dont ils se sont acquittés de leurs importantes responsabilités au nom du Conseil.

Il n'y a plus d'orateurs inscrits sur ma liste. Le Conseil de sécurité a ainsi achevé la phase actuelle de l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

La séance est levée à 10 h 45.